

### FEMININES

☎ 04 72 15 30 46 – Le lundi 16 H 30 à 18 H 30.

Réunion du Lundi 23 avril 2018

Mmes HARIZA Abtisssem, JOUVE Annick et M. Yves BEGON

#### COUPE LAURAFoot FÉMININE

##### Demi-finales :

Les demi-finales sont prévues pour le 20 mai 2018 à 15h00.

En application des dispositions fixées à l'article 4.3 du règlement de la Coupe LAuRAFoot Féminine, l'ordre des rencontres s'établit de la manière suivante sur le terrain des clubs premiers nommés :

\* F.C. SAINT ETIENNE / Olympique LYONNAIS (2)

\* A.S. SAINT ETIENNE (2) / GRENOBLE Foot 38 (2)

#### COURRIER

##### R2 EST – Poule B

Le match n° 25496.2 : F.C. Plastic Vallée / U.S. Magland se disputera le dimanche 06 mai 2018 à 15h00 au Complexe Intercommunal Sud 3 à Bellignat.

#### ATTENTION

Les matches des 2 dernières journées de championnat (R1 et R2) se jouent tous le même jour à la même heure, soit le dimanche à 15h00.

#### AMENDES

**Non transmission de la FMI ou non saisie des résultats avant le dimanche 20h Amende : 25,00€**

23278.2 – Féminine R1 OUEST : A.C. AUZON AZERAT

##### Amende pour Forfait : 200,00€

25486.2 – Féminine R2 - Promotion : CROIX SAVOIE AMBILLY 2

Match perdu par forfait à Croix de Savoie-Ambilly Féminin avec -1 point pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (A.S. Montmerle) sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) (cf. art. 23.2.2. des Règlements Généraux de LAuRAFoot).

***Cette décision est susceptible d'appel, devant la commission d'appel de ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des RG de la FFF.***

Le Président :

Les Responsables du Football Féminin,

Yves BEGON

Abtisssem HARIZA et Annick JOUVE